

COMMUNE  
de FESCHES-LE-CHATEL 25490

DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 025 237 23 A0039

Demande déposée le 21/12/2023	
Affichée en Mairie le	
Par :	Monsieur MOIRANDAT Claude
Adresse :	9 IMPASSE PIERRE FRITE 25490 FESCHES-LE-CHATEL
Sur un terrain sis :	9 IMPASSE PIERRE FRITE 25490 FESCHES-LE-CHATEL
Cadastré :	237 AC 384
Nature des Travaux :	Pose de panneaux photovoltaïques sur le balcon

Surface de plancher créée : 0 m<sup>2</sup>

### Le Maire de la Commune de FESCHES-LE-CHATEL

Vu la déclaration préalable présentée le 21/12/2023 par Monsieur MOIRANDAT Claude ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Pose de panneaux photovoltaïques sur le balcon ;
- sur un terrain situé 9 IMPASSE PIERRE FRITE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/12/2019 ;

### **ARRÊTE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **décision de non opposition**.

FESCHES-LE-CHATEL, le 8 janvier 2024

Le Maire,

  
Charles DEMOUGE



### **Observations :**

*Il est porté à la connaissance du demandeur que le terrain d'assiette du projet est situé :*

- en zone UC du Plan Local d'Urbanisme de la commune ;
- dans un secteur concerné par un risque sismique d'aléa modéré.

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*